

POLYVAR YELLOW®

En France, plusieurs médicaments sont homologués pour gérer la varroose chez l'abeille domestique. En 2020, il en existe 12 avec Autorisations de Mise sur le Marché (AMM). Parmi ces médicaments, POLYVAR YELLOW® est une spécialité à base de fluméthrine.

Informations de base du médicament

- Numéro d'Autorisation de Mise sur le Marché européen : FR/V/7026021 6/2017;
- Médicament produit par le laboratoire BAYER HEALTHCARE;
- Il est conditionné sous forme de boîte de 1 sachet de 10 lanières;
- Un bidon contient 275 mg de fluméthrine;
- L'ordonnance vétérinaire n'est pas obligatoire pour ce médicament;
- Ce médicament n'est pas utilisable en apiculture biologique.



Photo 1 - Lanière de POLYVAR YELLOW®



Quand utiliser ce médicament

À la fin de l'été, juste après la dernière miellée (fin juillet/mi-août), le traitement principal doit avoir lieu. Il est fortement recommandé de traiter avant le 15 septembre (même si la pression parasitaire est faible) pour s'assurer le meilleur développement des futures abeilles d'hiver.

Pour les apiculteurs souhaitant laisser les hausses pour les miellées tardives, il est fortement conseillé d'effectuer un premier traitement rapide (voir MAQS®) en tout début d'été (en juin entre deux miellées) afin de calmer la pression et pouvoir placer un second traitement comme Polyvar Yellow® entre mi-septembre et début-octobre.

Posologie

Les lanières doivent être installées à l'entrée de la ruche de telle manière que les abeilles soient obligées d'entrer et de quitter la ruche uniquement à travers les trous des lanières. Les trous des lanières ne doivent pas être recouverts de manière à assurer le contact des abeilles avec les lanières et pour assurer une ventilation de la ruche.

Pour les ruches avec une entrée large, deux lanières peuvent être fixées en ligne (Boczonadi, Dadant, Deutsch normal, Langstroth, Simplex, Spaar-Kast et Zander).

Les lanières doivent être installées pendant au moins 9 semaines jusqu'à la fin de l'activité de vol mais pas plus de 4 mois. En cas de chute continue des acariens à 9 semaines, le traitement doit être poursuivi.

Pour ce médicament il est fortement conseillé de faire un comptage varroa après 9 semaines de traitement afin de savoir si ce dernier doit être poursuivi.



Photo 2 - Traitement avec POLYVAR YELLOW®

© Bayer Bee care center

Ce qu'il ne faut pas faire

- Traiter en présence de hausse, au cours d'une miellée;
- Manipuler les lanières sans gants étanches (type Nitrile);
- Réutiliser de vieilles lanières;
- Jeter les lanières dans la nature. Votre structure sanitaire s'occupe de leur élimination.

NOTIONS CLEFS

Du fait de son homologation récente, peu de références techniques sur son efficacité existent. **Comme pour les autres spécialités, il est conseillé de vérifier que le traitement a été suffisant. Au besoin, il pourra être nécessaire d'envisager un traitement hivernal complémentaire.**

Bibliographie

- www.ircp.anmv.anses.fr

